

### 3<sup>e</sup> département

Börsenstrasse 15  
Case postale, CH-8022 Zurich  
Téléphone +41 44 631 31 11  
Fax +41 44 631 39 11  
<http://www.snb.ch>

Zurich, le 4 avril 2005

Marchés monétaire et des changes  
HG/PMI

### **Extension des titres admis par la BNS dans ses pensions**

A partir du 19 avril 2005, la Banque nationale suisse (BNS) acceptera également en garantie, dans ses pensions de titres contre francs suisses («repos»), des emprunts d'Etat en euros, français, belges et espagnols. Le volume d'une émission doit porter sur un montant minimum de 1 milliard d'euros. En outre, les titres doivent être négociés auprès d'une bourse reconnue, ou sur un marché représentatif, et livrables par la SIS SegInterSettle AG. Le transfert des titres à la SIS peut être effectué aussi bien par Clearstream, Luxembourg, que par Euroclear, Belgique.

La BNS complétera en conséquence le panier «Euro GC Basket» à partir du 19 avril 2005. Les valeurs entrant dans la composition du panier sont publiées sur Internet, sous [www.snb.ch/Actualités/Repos](http://www.snb.ch/Actualités/Repos).

Contrairement aux titres déjà compris dans le panier «Euro GC Basket», les produits des intérêts de tous les emprunts susmentionnés sont soumis à l'impôt à la source. C'est pourquoi les titres ne pourront être utilisés que si, durant la période où une pension de titres a été conclue, des intérêts ne seront pas versés. Pour des précisions quant au déroulement des opérations, vous voudrez bien consulter le site Internet de la SIS ([www.sec.sisclear.com](http://www.sec.sisclear.com) / SIS Privé / Produits / Repo / Close Up – Spécifications sur les produits repo (français) 3.5.4.3).

En outre, à partir du 19 avril 2005 également, nous ajouterons au panier «Euro GC Basket» certains emprunts émis en francs suisses par des Etats membres d'Etats fédérés étrangers.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Banque nationale suisse

Thomas J. Jordan

Karl Hug